

COMPTE RENDU

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le 31 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Rosières, régulièrement convoqué le 26 mai 2021, s'est réuni en session ordinaire à huis clos, sous la présidence de Madame Fanny SABATIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Fanny SABATIER, M. Roland GERENTON, Mme Josette FAURE, M. Eric CEYTE, M. Guy MAREC, Mme Marie-Bernadette MATHIAS, Mme Roselyne BONHOMME, M. Denis MARTEL, Mme Louissette VALOUR, Mme Améline PICHON, Mme Marie-Hélène JULIEN, Mme Valérie MALEYSSON, M. François VEROTS, M. Jean-Bernard CIVET.

ABSENTS EXCUSES : M. Jean-Louis GONNARD (pouvoir donné à M. Jean-Bernard CIVET, M. Georges BARRIER (pouvoir donné à Mme Fanny SABATIER)

ABSENTS : M. Serge GIDON, Mme Catherine GARDES, Mme Sandra ROUVIER,

M. Jean-Bernard CIVET est élu secrétaire de séance.

1- Création de poste

Madame le maire indique qu'en raison du départ en retraite de l'agent au grade de secrétaire de mairie, il convient de créer un poste assurant la fonction de direction des services généraux. Elle précise que cet emploi correspond au grade d'attaché et que la durée hebdomadaire de service qui y est attaché est fixée à temps complet.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité

Pour : 16

-D'AUTORISER Madame le Maire à créer un emploi relevant des grades d'attaché, attaché principal, appartenant à la filière administrative à raison de 35 heures hebdomadaires, à compter du 01 juin 2021.

-DE DONNER tous pouvoirs à Madame le Maire pour modifier en conséquence le tableau des effectifs.

-D'AUTORISER Madame le Maire à inscrire les crédits prévus à cet effet au budget.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h45.